



## **La santé bucco-dentaire des jeunes Hainuyers**

**La Fondation pour la Santé Dentaire et l'Observatoire de la Santé du Hainaut ont réalisé une vaste enquête sur la santé bucco-dentaire des jeunes. La santé bucco-dentaire s'améliore. Le Hainaut se situe désormais dans la moyenne. Les mesures prises en termes d'accès aux soins et de travail de sensibilisation ont montré un effet positif. Il faut poursuivre dans cette voie, en portant une attention aux groupes les moins favorisés. Parmi les pistes pour maintenir ce gain et l'accroître : l'implication des parents, une information soutenue et adaptée ainsi que l'application du tiers-payant par les dentistes.**

L'enquête porte sur l'état de la dentition des jeunes, sur l'importance qu'ils accordent au fait d'avoir des dents en bonne santé, mais aussi au fait de pouvoir sourire. Elle porte aussi sur l'hygiène buccale, l'impact de la consommation de sodas et d'eau sur la santé bucco-dentaire, le recours à des visites préventives chez le dentiste et à des soins orthodontiques.

Les résultats révèlent que le statut socio-économique de la famille des jeunes a une influence directe à la fois sur l'état de leur bouche, sur leurs habitudes de soin quotidien et de traitement.

Cette enquête est le fruit d'une collaboration avec les Centres de Santé Scolaire Vigies (les services de promotion santé à l'école et les centres psycho-médico-sociaux de la Fédération Wallonie Bruxelles). Et pour la première fois avec l'Observatoire de la santé de la province de Luxembourg, permettant ainsi des comparaisons entre les situations dans les deux provinces.

### **Enquête 2005-2012 : pourquoi ?**

Depuis 1997, l'Observatoire de la Santé du Hainaut mène des enquêtes sur la santé des jeunes. A ce jour, douze enquêtes ont été menées.

Durant l'année scolaire 2010-2012, outre les données de suivi de base, l'enquête portait sur la santé bucco-dentaire des jeunes.

La santé bucco-dentaire ne se limite pas à l'absence de pathologie dentaire ou gingivale (carie, gingivite, parodontite...). Elle dépend de l'état de santé général et l'influence à son tour. Elle concourt au bien-être grâce à la place essentielle qu'elle occupe dans la communication et participe à la création de l'image de soi.

Une première enquête sur ce sujet avait été réalisée en 2005-2006 mais il semblait opportun de faire le point sur l'évolution de la situation compte tenu des modifications dans les remboursements de soins dentaires entre 2005 et 2009 passant d'un remboursement total pour les moins de 12 ans à un remboursement total pour les moins de 18 ans sans oublier les actions de sensibilisation menées par la Fondation pour la santé bucco-dentaire (FSD) et les services de Promotion santé à l'école (PSE).

### **Caries**

En 2012, les jeunes Hainuyers présentent, en moyenne, moins de dents atteintes par la carie qu'en 2006. Cela se traduit également par un accroissement de la proportion de jeunes avec une bouche

indemne de carie : de 36\_% en 2006 à 50\_% en 2012. L'augmentation s'observe dans les trois groupes d'âge mais elle est la plus forte chez les 11\_ans. Il faut espérer que cette amélioration se maintiendra lorsque ces jeunes avanceront en âge.

### **La Visite chez le dentiste**

Il est recommandé aux enfants et aux jeunes de moins de 18 ans de consulter le dentiste au moins 2 fois par an, à titre préventif, même en l'absence de douleur ou de problème avéré.

En 2012, 2/3 des jeunes consultent régulièrement un dentiste mais 10 % déclarent ne jamais y être allés et 22 % y ont recours uniquement lorsqu'ils ont mal aux dents. La situation s'est cependant améliorée depuis 2006 où cette proportion était de 47 %.

Les jeunes qui considèrent que la fréquence idéale de visite est de deux fois par an se rendent plus souvent chez le dentiste que les autres. Cependant, 25 à 31 % des jeunes qui citent une fréquence idéale de consultation d'une fois par an ou plus n'effectuent pas de visite annuelle. Ces résultats mettent à nouveau en lumière qu'il ne suffit pas que le jeune connaisse les recommandations en matière de consultation préventive chez le dentiste pour mettre en œuvre celle-ci. Le rôle des parents dans cette mise en pratique est essentiel surtout pour les plus jeunes.

### **Hygiène et santé bucco-dentaire**

En 2012, 90 % des jeunes de 13 et 16\_ans souffrent de problèmes gingivaux et 60\_% du tartre.

En 2012, 39 % des jeunes ont une bonne hygiène buccale ; 58 % une hygiène buccale moyenne et 3 % une mauvaise hygiène buccale. Les filles ont une meilleure hygiène buccale que les garçons, principalement chez les plus jeunes. On constate également une amélioration de l'hygiène buccale avec l'âge.

### **Le brossage des dents**

Il existe un décalage entre la connaissance de la recommandation et sa mise en pratique. Parmi les 22\_% qui ne se brossent pas les dents au moins deux fois par jour, la majorité connaît la recommandation mais ne l'applique pas. En termes d'intervention, il faut donc travailler sur les freins et les leviers à la mise en pratique du brossage et pas uniquement sur la connaissance de cette prescription. Ceci illustre une fois encore que la connaissance à elle seule ne suffit pas à induire des comportements favorables à la santé.

Globalement, entre 2006 et 2012, la proportion de jeunes dont le bilan de brossage a été jugé satisfaisant par le dentiste a augmenté dans tous les groupes d'âge. Le brossage des plus âgés est plus fréquemment adéquat que celui des plus jeunes (21% chez les 11 ans, contre 36 % chez les 12 ans). En 2012, 7 jeunes sur 10 présentent un brossage non satisfaisant. Un brossage régulier n'est pas le garant d'un brossage de qualité.

Il est important que parents et professionnels de santé veillent à ce que les enfants acquièrent l'habitude d'un brossage de qualité pour la fin de l'école maternelle. A cet âge, la consultation préventive d'un dentiste est nécessaire. Il pourra, par exemple, apposer un scellement (vernis protecteur) sur les molaires dès leur apparition et ainsi les protéger de la carie. Ce traitement préventif est totalement remboursé par l'Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité (INAMI).

## **La consommation de sodas**

Les jeunes savent que la consommation de sodas sucrés est mauvaise pour la santé et, en particulier, pour la santé bucco-dentaire. En 2012, 87 % des jeunes mentionnent que boire des sodas sucrés est mauvais pour les dents. L'effet délétère des boissons light est moins bien connu : seuls, 46 % des jeunes signalent que boire des sodas light est mauvais pour les dents. Cependant, la connaissance de l'effet nocif des sodas sucrés ou light sur les dents ne modifie pas la consommation des jeunes.

## **Informé ne suffit pas- Rôle des parents**

Que l'on considère le brossage des dents, la visite chez le dentiste ou la consommation de boisson, on constate qu'il ne suffit pas d'informer les jeunes des bonnes pratiques de promotion de la santé bucco-dentaire pour qu'ils adoptent les comportements adéquats. Il convient donc de travailler sur les freins et les leviers à l'adoption de ces comportements de santé mais également d'impliquer les parents dans les actions de promotion de la santé bucco-dentaire. En effet, ce sont eux qui peuvent inculquer de bonnes habitudes dès la petite enfance (brossage régulier et efficace des dents, consommation régulière d'eau pure) et accompagner leur enfant chez le dentiste au moins deux fois par an. Encore faut-il que ceux-ci soit convaincus du bien-fondé de ces attitudes favorables à la santé et que leurs propres expériences participent au renforcement de celles-ci.

## **Inégalités sociales de santé bucco-dentaire**

Les résultats révèlent que le statut socio-économique de la famille des jeunes a une influence à la fois sur l'état de leur bouche, sur leurs habitudes de soin quotidien et de traitement. Le remboursement intégral des soins dentaires des jeunes de moins de 18 ans est un facteur essentiel mais insuffisant pour garantir un recours généralisé aux soins préventifs car tous les jeunes ne bénéficient pas de manière égale de cette mesure. L'accès équitable à la santé dentaire nécessite la mise en place d'un ensemble d'éléments facilitants : par exemple, une information adaptée à ce public ou le tiers payant généralisé pour l'ensemble des bénéficiaires de l'intervention majorée. En cas de tiers payant, le dentiste s'adresse directement à la mutuelle du patient pour être payé. Le patient paie au dentiste la quote-part non remboursée par la mutuelle. Les soins dentaires pour les jeunes de moins de 18 ans se révélant gratuit, aucune somme ne devrait plus être avancée.

***L'enquête fait l'objet d'une publication de 72 pages et d'une synthèse de six pages qui sont largement diffusées auprès des acteurs de la santé. Toute info au 065 87 96 04. A télécharger sur <http://observatoire.sante.hainaut.be>***

**A relever :**

- **50% des jeunes n'ont jamais eu de carie**
- **2/3 des jeunes vont régulièrement chez le dentiste,**
- **39% des jeunes ont une bonne hygiène buccale**
- **78% des jeunes déclarent se brosser les dents deux fois par jour ou plus**

**Ces chiffres sont en nette progression entre 2006 et 2012, cependant**

- **Seul un tiers des jeunes ont un brossage des dents satisfaisant,**

- **90 % des jeunes de 13 et 16 ans souffrent de problèmes gingivaux et 60 % du tartre,**
- **un jeune sur dix n'est jamais allé chez le dentiste.**